ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

peines

Question écrite n° 92205

Texte de la question

M. Bernard Carayon interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'exécution des peines prononcées par les tribunaux de l'ordre judiciaire. Alors que le Gouvernement entend renforcer la prévention de la récidive, il apparaît que nombre d'auteurs de crimes avaient bénéficié de remise de peines ou d'aménagements de peine, ce qui suscitât un émoi légitime chez nos concitoyens. Il lui demande de lui fournir des statistiques précises sur la durée des peines des personnes condamnées aux assises, le nombre de remises de peine prononcées, et la durée de ces remises de peines.

Données clés

Auteur : M. Bernard Carayon
Circonscription : Tarn (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 92205
Rubrique : Droit pénal
Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)
Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11901
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)